

# **ÉVALUATION DE DÉPART**

## **FORMATION B**

---

### **Procédures d'évaluation :**

Avant de débiter votre formation, une évaluation de vos compétences sera réalisée.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991, étendu par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Moins de 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC)
- Moins de 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle
- Moins de 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS)

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permet à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires pour que le candidat puisse obtenir son permis de conduire.

Selon la progression de l'élève, son implication et la fréquence des heures, cette estimation pourra être révisée.

---

### **Évaluation des compétences générales :**

Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur :

- Identité
- Âge
- Niveau scolaire
- Profession
- Nationalité
- Acuité visuelle

- Correction de la vision
- Visite médicale
- Incompatibilités déclarées

Ces critères ne donnent pas lieu à une évaluation chiffrée, mais permettent de repérer d'éventuelles difficultés de compréhension de la langue française, des déficiences sensorielles ou motrices, et de proposer des aménagements si nécessaire (visite médicale, équipement optique...).

---

### **Expérience de la conduite :**

Évaluée à partir d'un questionnaire :

- Permis possédés
  - Véhicules conduits
  - Zones de conduite expérimentées
  - Temps de pratique en conduite
  - Contexte (accompagnement ou pratique autonome)
- 

### **Connaissances théoriques sur le véhicule :**

Évaluation via un QCM de 12 questions réparties sur 4 thèmes :

- Direction
  - Boîte de vitesses
  - Embrayage
  - Freinage
- 

### **Attitude à l'égard de la sécurité et de l'apprentissage :**

Sur la base d'un entretien :

- Hiérarchisation des attitudes face à la sécurité
  - Capacité à intégrer les règles de conduite dans le contexte réel
  - Motivation à l'apprentissage : motivation personnelle ou contrainte, motivation interne ou externe
- 

### **Habilité et synchronisation des mouvements :**

- Installation au poste de conduite sur un simulateur ou véhicule-école en autonomie guidée
  - Réalisation de 5 manœuvres « départ - arrêt » sur terrain plat, après démonstration du formateur
  - Exercice de slalom : l'élève exécute un slalom en anticipant par le regard, sans utiliser les pédales
- 

### **Compréhension et mémorisation :**

Compréhension :

L'élève peut avoir besoin de démonstrations ou d'explications supplémentaires pour comprendre certains exercices.

Mémorisation :

Capacité à réciter dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

---

### **Perception :**

Lors d'un exercice en circulation réelle (ville ou route, 15 à 20 minutes) :

- L'élève doit choisir une direction selon les panneaux (4 à 5 fois) et les signalisations
- Observer loin devant, vérifier à gauche et à droite, respecter la signalisation, anticiper les actions et exprimer ce qui lui semble important pour la conduite

---

### **Compétences évaluées :**

- Sens de la trajectoire et du gabarit
- Observation de l'environnement
- Orientation spatiale et regard
- Réactions émotionnelles pendant l'évaluation

---

### **Émotivité :**

- Réactions verbales et gestuelles
- Signes de stress (mains crispées, gestes parasites...)

---

### **Moyens utilisés :**

- Évaluation réalisée dans un véhicule-école avec un enseignant
- Fiche sur tablette, durée : 55 minutes

---

### **Information au public :**

- Le procédé est expliqué sur le site : [www.auto-ecole-paron.com](http://www.auto-ecole-paron.com)
- Pendant la formation, des bilans de compétences sont organisés pour les compétences 1 et 2 du programme
- En fin de formation, un bilan final est réalisé (type examen blanc) pour évaluer l'aptitude à l'examen pratique


---

### **Personnes présentant un handicap :**

Nous accueillons les personnes avec un léger handicap compatible avec nos méthodes pédagogiques.

Merci de nous contacter à l'avance pour éviter tout déplacement inutile.

Si notre auto-école n'est pas adaptée, l'auto-école JBMF (21 boulevard du 11 novembre, Auxerre) pourra vous recevoir.

 03.86.41.21.22